

Tableaux comparatifs en histoire du droit criminel

Par **Olivier**, le **13/03/2008** à **20:01**

Article rédigé par Mathou le 18 mars 2008

mathou@juristudiant.com

A titre liminaire, nous vous rappelons que cette fiche n'engage en rien l'association Juristudiant quant aux affirmations incluses ci-après et que pour toute application à votre problème personnel, nous ne pouvons que vous conseiller d'aller voir un avocat spécialiste de la matière ou un notaire.

Pour toute erreur relevée dans ce document, nous vous serions reconnaissant de nous en informer en le signalant soit par mail (en utilisant la page [contact-><http://www.juristudiant.com/contact/contact.htm>]), soit directement sur le [forum Juristudiant -><http://www.juristudiant.com/forum/>].

{{Tableaux comparatifs en histoire du droit criminel}}

Ces tableaux sont une modeste synthèse d'histoire du droit criminel au regard des régimes athénien, romain, et des régimes ayant existé sous l'Ancien droit (période franque, médiévale, post XIII ème siècle voire droit hébraïque). Ils ne sont pas exhaustifs et tendent simplement à donner un Â« coup de pouce Â» dans les révisions.

{{Tableau 1 : comparaison des systèmes de preuve à Athènes, à Rome et sous l'Ancien droit.

Tableau 2 : comparaison de la force des témoignages à Athènes, à Rome et sous l'Ancien droit.

Tableau 3 : comparaison des juridictions à Athènes, à Rome et sous l'Ancien droit.}}

Vous trouverez ces tableaux en téléchargeant le fichier pdf de l'article [en cliquant ici-><http://www.juristudiant.com/site/fiches/histoiredroitpenall-modespreuves-juristudiant.pdf>]